

**Zeitschrift:** PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse  
**Herausgeber:** Pro Senectute Suisse  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 2: La politique de la vieillesse pour l'avenir

**Artikel:** Participer et être associé aux décisions  
**Autor:** Seifert, Kurt  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-789399>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

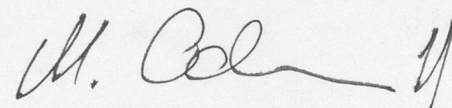
## **Pro Senectute et la nouvelle stratégie du Conseil fédéral pour la vieillesse**

Pro Senectute salue la nouvelle stratégie pour la vieillesse du Conseil fédéral. Aborder la politique de la vieillesse sur un plan stratégique apparaît comme judicieux. Pourtant une telle démarche ne va pas de soi. En effet, le Conseil fédéral prend ici un engagement sérieux: à terme, les citoyens-nes pourront voir s'il est parvenu à atteindre les objectifs présentés. On regrettera peut-être que la Confédération relativise le rôle qui sera le sien: elle évoque le principe

de subsidiarité et montre que seules une plus grande efficacité et une nouvelle allocation des ressources permettront de générer des fonds supplémentaires. Malgré les réserves exprimées, la Confédération garde un rôle important: elle devra coordonner les activités et soutenir les acteurs chargés de la mise en œuvre.

Pro Senectute peut et veut y apporter un concours substantiel, car notre fondation a déjà développé d'importantes activités dans le domaine de la formation, de l'habitat et de la vulgarisation des nouveaux médias. Après un long et intensif travail autour de cette stratégie, notre fondation a formulé plusieurs propositions concrètes qu'elle souhaite adresser à la Confédération.

Leur réussite dépend non seulement des moyens financiers et des dons obtenus mais encore des personnes qui s'engagent sans compter pour concrétiser ces idées. Pour Pro Senectute, ce travail est réalisé grâce à l'ensemble du personnel de la fondation et à beaucoup de bénévoles. Je tiens ici à vous remercier vivement pour votre engagement.



Martin Odermatt  
Responsable des finances et de l'informatique

## THÈME

# Participer et être associé aux décisions

**La stratégie du Conseil fédéral pour la vieillesse veut encourager l'engagement des personnes âgées et renforcer la solidarité entre les générations. Pour Pro Senectute, cette stratégie constitue l'occasion d'afficher ses propres priorités et de proposer des démarches concrètes.**

*Kurt Seifert, Responsable du domaine politique et société, Pro Senectute Suisse*

La «Stratégie en matière de politique de la vieillesse», publiée par le Conseil fédéral au mois d'août de l'année dernière, est restée largement ignorée des médias. Une lecture plus approfondie du rapport montre que ce document aurait mérité plus d'attention. En effet, un des constats du

gouvernement suisse est que la politique de la vieillesse s'avère indissociable de la politique des générations. Aucun groupe d'âge ne peut se suffire à lui-même – tous ont besoin d'une cohésion entre générations.

Le rapport stratégique du Conseil fédéral souligne les avantages d'une longue vie en bonne santé, tant pour l'individu que l'ensemble de la société. Le rapport met en avant les qualités de la vieillesse, sans pour autant en renier les aspects plus difficiles. L'espérance de vie moyenne s'étant allongée, jeunes et vieux peuvent aujourd'hui partager une période de vie plus longue qu'autrefois. Sans cette évolution, les relations entre grands-parents et petits-enfants ne pourraient pas se développer.

## **Qualité de vie pour tous**

En revanche, le gouvernement ne ferme pas les yeux face au fait que les chances de parvenir à un âge très avancé restent encore inégales. Les personnes dont le niveau de formation et le revenu sont élevés vivent en moyenne plus longtemps que les autres. Ce constat n'est pas une fatalité mais un scandale social – même si le Conseil fédéral ne s'exprime pas en ces termes dans son rapport.

Le gouvernement suisse s'engage à offrir une plus grande qualité de vie aux personnes âgées. Ses efforts vont surtout aux plus défavorisés, notamment les migrantes et migrants âgés. En améliorant le suivi de la santé et grâce à des mesures de prévention élargies, le Conseil fédéral espère endiguer la hausse des coûts des soins de longue durée.

<sup>1</sup> [http://www.bsv.admin.ch/themen/kinder\\_jugend\\_alter/01608/index.html?lang=fr](http://www.bsv.admin.ch/themen/kinder_jugend_alter/01608/index.html?lang=fr)



photo: Thomas Kunz

### **Loin d'être des «vieux coucous»**

Concernant le sujet tant débattu de la poursuite d'une activité professionnelle après l'âge de la retraite, le gouvernement est d'avis que le système de prévoyance mis en place ne devrait forcer personne à travailler après l'âge de la retraite pour pouvoir conserver son train de vie habituel. Pour l'heure, le relèvement de l'âge de la retraite n'est donc plus d'actualité.

Le Conseil fédéral estime qu'une vieillesse sereine passe par une participation à la vie sociale et aux décisions. Les personnes ayant atteint l'âge de la retraite sont loin d'être des «vieux coucous» ou juste un «facteur de coûts». Nombreuses sont celles qui contribuent – en fonction de leurs possibilités – à cimenter les liens entre les générations. Quant aux personnes dépendantes de soins, elles font partie intégrante de la société et rien ne justifierait de les mettre à l'écart.

### **Développer des propositions**

Pro Senectute a engagé une réflexion intense sur la stratégie du Conseil fédéral ces derniers mois. Acquise à l'orientation préconisée par le rapport, la fondation a développé ses propres propositions pour la mise en œuvre des mesures qui y sont

esquissées. L'assemblée de la fondation, qui se tiendra cette année à Weinfelden, devra se prononcer sur toute une série d'actions à réaliser au cours des semaines et des mois à venir.

La fondation propose de renforcer l'autonomie des personnes âgées grâce à un repérage précoce des risques de santé dans le cadre de programmes ciblés qui se dérouleraient à l'échelle nationale, par exemple par l'établissement d'un profil de santé ou de visites préventives à domicile. Les premières expériences faites par Pro Senectute dans les cantons de Berne et de Soleure semblent plutôt prometteuses (à ce sujet, lire «Portrait» p.6 et 7).

### **Les pistes d'action possibles**

Dans son rapport, le Conseil fédéral relève que la politique du logement accorde beaucoup d'importance l'hétérogénéité des âges dans les quartiers. Dans le canton de Vaud, Pro Senectute veut donner une allure plus humaine à l'habitat avec ses «quartiers solidaires». La fondation propose d'étendre ce projet à d'autres cantons.

Le gouvernement relève aussi dans son rapport que le monde du travail n'est pas assez préparé face au changement démographique. Il existe un besoin

croissant de mesures pour promouvoir les chances des employés plus âgés sur le marché du travail. L'«apprentissage à vie» ne doit pas rester un privilège des personnes déjà bien qualifiées. Les hommes et les femmes qui disposent d'un bagage limité devraient pouvoir davantage suivre des formations continues adaptées à leurs besoins. Aussi, Pro Senectute s'engage pour qu'une loi cadre sur la formation continue, offrant également des perspectives de développement professionnel aux personnes de plus de 50 ans, voie bientôt le jour.

Dans sa stratégie, le Conseil fédéral rappelle toute l'importance de l'égalité des chances d'accès à la société de l'information pour les personnes âgées. Pro Senectute s'est donné pour but de combler le «fossé numérique» dont il est si souvent question en proposant des cours d'informatique. Par ailleurs, elle entend renforcer ses efforts dans ce domaine en participant avec plusieurs projets au plan d'action «e-Inclusion» (à ce sujet, lire aussi «Savoirs spécialisés» p. 5).

Il s'agit là de quelques exemples concrets qui montrent dans quels domaines notre fondation souhaite apporter son concours à la mise en œuvre de cette stratégie pour la vieillesse.